

ANNEXE 5 : Documents et données requis pour l'autorisation préalable de l'acquisition, directement ou indirectement, de droits de vote conduisant au contrôle de la société prestataire en crowdfunding en prêts

1- Présentation du requérant :

Un rapport sur :

- la présentation du requérant : la qualité de l'entité acquéreuse (personne physique ou personne morale) et le groupe d'affiliation (le cas échéant : principales sociétés du groupe et structure du capital).
- la capacité financière du requérant : états financiers individuels et consolidés (le cas échéant) des 3 derniers exercices certifiés par les commissaires aux comptes pour le requérant personne morale.
- les modalités de financement de l'opération.

2- Présentation de l'opération :

- Les motifs et objectifs stratégiques liés à l'opération d'acquisition moyennant une déclaration d'intention écrite décrivant la stratégie à l'égard de la société.
- La stratégie de développement envisagée de la société : modèle d'affaires cible, objectifs stratégiques, description des domaines d'activité, contributeurs et porteurs de projets cibles et services à commercialiser.
- Une étude sur la nature et l'étendue des risques (risques financiers et stratégiques, risque de réputation et risque juridique).

3- Impacts attendus sur le dispositif de gouvernance et l'organisation :

- Un rapport sur les implications de l'opération sur la gouvernance, l'organisation et les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques spécifiant :
 - le mode de gouvernance cible (direction générale et conseil d'administration ou directoire et conseil de surveillance).
 - la composition envisagée des organes d'administration et de gestion après l'opération d'acquisition.
- Le projet du pacte d'actionnaires, s'il existe.

- Un dossier relatif aux membres des organes d'administration et de gestion comportant un curriculum vitae actualisé et signé indiquant leur cursus académique et professionnel.
- Le Formulaire n°4 intitulé « déclaration sur l'honneur des dirigeants et administrateurs » dûment signé par les dirigeants et administrateurs qui seront désignés après l'opération d'acquisition.
- L'organisation cible, description des processus métiers, les moyens humains et techniques à mobiliser avec les curriculums vitae des premiers responsables des fonctions :
 - * de contrôle interne, de contrôle de la conformité et de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent
 - * de gestion des risques ; et
 - * d'audit interne.
- La politique de gestion de conflits d'intérêts.

4- Implications des nouvelles orientations stratégiques sur les moyens humains et techniques de l'entité :

- Un rapport sur les implications de l'opération sur la politique de gestion des ressources humaines : recrutement et effectif cible, licenciement, politique de rémunération, qualifications et expertise requises.
- Un rapport décrivant les implications de l'opération sur les moyens techniques et leur adéquation avec les activités du prestataire.

5- Programme d'activité :

- Les hypothèses clés retenues pour la conception du plan d'affaires et leur impact potentiel sur les projections financières ;
- Les états financiers prévisionnels sur une période de 5 ans ;
- Le descriptif détaillé des charges et des moyens de fonctionnement ;
- L'évolution des indicateurs d'activité et de rentabilité sur une période de 5 ans.

6- Pilotage stratégique et opérationnel :

Une note retraçant le pilotage stratégique et opérationnel de l'acquisition, ses implications, son planning et sa feuille de route.

7-Politique de communication

Une note retraçant la stratégie de communication avec toutes les parties prenantes.